Image not found or type unknown

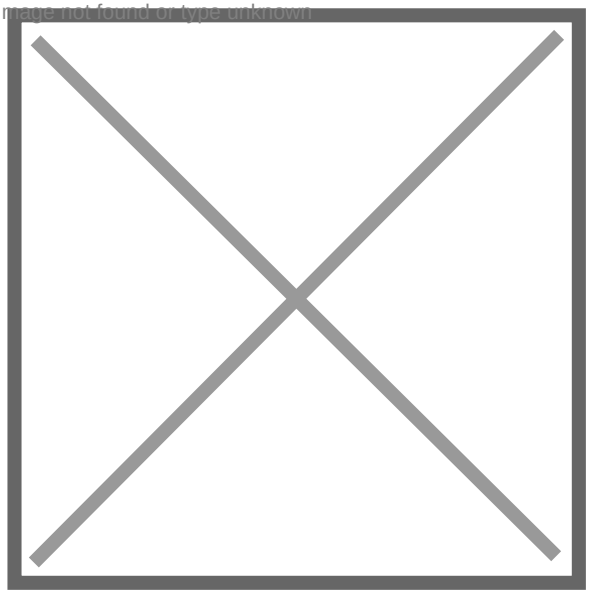

Création d'un forum sur une marque disparu ??

Par **rg45**, le **11/04/2012** à **20:04**

Bonjour,
je souhaite créer un forum sur une marque Francaise, de moto ancienne, la société a disparu dans les années 50

je me posait les questions suivantes :

- Faut - il demander l'autorisation aux héritiers (les ayants droits) ??

- si oui des ayants droits, comment l'autorisation devra t'elle être formulé de leurs parts ?

ils sont 2 héritiers, Faut - il l'autorisation des DEUX ? ou un suffit

Et dernières question,

dans cette autorisation,si oui , elle est accordé par les ayants droits, ca comprend aussi les droits d'auteurs sur la marque, pour la publication de photos , docs , ou Pub sur la marque par l'administrateur du forum ?

ou c'est une autre autorisation des ayants droits ??

d'avance, merci pour toutes vos réponses précieuses !

je vous souhaite une bonne continuation

merci

rg45

Cdt

Par **Johan**, le **16/04/2012** à **17:37**

Bonjour,

Je ne pense pas que la création de ce forum demande quelconque autorisation, puisqu'il s'agit d'une marque ancienne et donc plus "officielle" aujourd'hui.

Il y a énormément de forums/sites sur la toile qui parlent ou font la promotion de marques anciennes ou même tout à fait récentes et je ne crois pas qu'une demande doit se faire en ce sens.

Pour votre forum, je vous conseil www.forumactif.com, le service le plus compétent que je connaisse.

Bonne continuation
Cordialement,

Par **NOSZI**, le **16/04/2012** à **17:45**

Bonjour,

Il pourrait être utile de vérifier que la marque n'est effectivement plus protégée en consultant les bases de données de l'INPI. Peut-être que la société a disparu mais que la marque a été cédée à qqn d'autres.
Sinon, à mon sens, s'il s'agit uniquement d'un forum de discussion sans vocation commerciale et à partir du moment où vous ne faites pas de déclarations dénigrantes ou avilissantes pour la marque en question, il n'y a pas d'autorisation particulière à obtenir.

Cordialement

Par **rg45**, le **16/04/2012** à **19:21**

bonjour a tous
merci beaucoup pour vos infos et renseignements !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

bonne soirée
rg
Cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés